

Allonnes le journal

Bulletin municipal
Décembre 2021

SOMMAIRE

- Mot du Maire
- Travaux finalisés : Bâtiments
- Travaux finalisés : Voirie
- Urbanisme :
 - ✓ OPAH-RU
 - ✓ Programme d'Intérêt Général
 - ✓ FISAC
- Numérique
- Environnement
- Sécurité
 - ✓ Alerte en cas de danger
 - ✓ Comprimé IODE
- Enfance
 - ✓ Multi-accueil
 - ✓ Accueil péri et extrascolaire
- Santé - Solidarité
- Action sociale
- Culture
- Bientôt à Allonnes !
- Agglomération Saumur VDL
- Informations Mairie

Information :

La Mairie dispose de locaux à louer
Se renseigner auprès du secrétariat.

GRATUIT

Distribution toutes boîtes
Tirage à 1500 exemplaires

Directeur de la publication :
Jérôme Harrault
Rédaction : Philippe Berthelot,
Françoise Lamy, Vincent Lépy,
Bernard Mercier, Bernard Vaussoué
et Sacha Merlin

Mairie d'Allonnes
135, rue Albert Pottier
BP 23
49650 ALLONNES
Tél : 02 41 52 00 30
Fax : 02 41 38 86 65
Mail : mairie@allonnes-49.fr
Site : www.allonnes-49.fr



Ouverture public :
du lundi au samedi / 9h à 12h
- lundi, mardi, jeudi / 14h à 17h30

Les Restos du Cœur sont
présents sur le Pays Allonnais !



Tous les jeudis matin, de 9h30 à
11h30 au PAMA, salle Pléiades.

MOT DU MAIRE

Chères Allonnaises, chers Allonnais,

La fin d'année 2021 approche et la pandémie du COVID 19 bouleverse encore nos vies, et ce, depuis 2 ans. Espérons que la situation sanitaire se stabilise afin de profiter des fêtes de fin d'année dans la sérénité. Le respect des gestes barrières et la vaccination sont les seuls alliés pour faire barrière à ce virus, c'est pourquoi j'en appelle à la responsabilité de chacun afin de poursuivre les efforts déjà accomplis et je remercie la population qui, dans une large majorité, respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. C'est collectivement que nous combattons ce virus !

Malgré cette période compliquée, nous devons continuer à vivre et maintenir une activité sociale et économique. C'est pourquoi, la municipalité garde le cap sur les objectifs fixés et poursuit son action, avec prudence et détermination, afin d'assurer le bon fonctionnement de la vie locale au quotidien.

Aussi, je souhaite qu'en 2022 nous puissions organiser 2 temps forts de partage entre Allonnais :

-L'organisation d'une rencontre pour l'accueil des nouveaux habitants dans un esprit convivial qui sera l'occasion de nouer des liens privilégiés avec leur nouvelle commune.

-La mise en place d'une action citoyenne « une naissance, un arbre » à l'égard des nouveaux parents. En effet, en 2021 nous nous sommes engagés dans cette démarche avec le Conseil Régional. Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de la vie et de la croissance ! Chaque parent allonnais ayant eu un enfant au cours de l'année pourra prétendre au parrainage en participant à la plantation d'un arbre pour la naissance de leur enfant.

L'année 2022 sera bien chargée, notamment avec des dossiers importants comme *Anjou Cœur de Ville*, *Petites villes de demain* et l'*OPAH-RU* qui vont nous assister dans nos projets de réaménagement et de dynamisme de la ville d'Allonnes. (A cette occasion, certains propriétaires peuvent prétendre à des aides pour l'amélioration de leurs habitats - se référer à la rubrique « Urbanisme » de ce numéro).

Pour commencer dans cette démarche, nous allons lancer la déconstruction de l'îlot Pottier du centre-ville et de l'ancien garage ayant appartenu à la famille Renard.

Question voirie, nous allons réfléchir à l'aménagement de la rue principale « Albert Pottier » puis penser un nouveau plan de circulation en associant des mobilités douces. Des travaux (eaux usées, eau potable, eaux pluviales et enfouissement des réseaux électriques et télécommunications) seront réalisés rue de la Mégretterie, rue Louis de Funès et rue Saint Sébastien.

Côté bâtiments, plusieurs réflexions d'extensions seront menées : La Maison de l'Enfance, la salle de sport, la mairie, la bibliothèque et les vestiaires du stade.

Des travaux seront engagés à destination de la jeunesse ; l'installation d'un city stade, la création d'espaces de jeux au Tertre et sur la base de loisirs.

Toujours en cours ; la réfection de la toiture de l'église qui fait l'objet d'un appel aux dons qui vous est rappelé dans ce numéro (rubrique « Solidarité »), et la poursuite de la commercialisation des parcelles du Lotissement « Les Lisières » également présentée dans ce bulletin (rubrique « Travaux finalisés »).

Comme vous le voyez, beaucoup de projets sont en cours ou à venir et d'autres encore dans les cartons ! Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce à donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de votre commune.

2022 sera aussi une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielle en avril et les législatives en juin. A cette occasion, j'invite tous ceux n'étant pas encore inscrits sur les listes électorales à le faire sur le site servicepublic.fr ou bien à venir en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile afin d'effectuer les démarches.

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive et à mon grand regret, compte tenu de la recrudescence des cas de COVID, je suis contraint d'annuler la cérémonie des vœux à la population, initialement prévue le 14 janvier 2022.

Au nom des agents communaux et du Conseil Municipal, je vous souhaite, pour cette nouvelle année à venir, une bonne santé, de la joie au sein de votre foyer, ainsi que de la réussite dans tous vos projets.

Bonne lecture à tous.

Votre maire, Jérôme HARRAULT

Jérôme Harrault



TRAVAUX FINALISÉS : Bâtiments

Inaugurations :

❖ PAMA : Pôle Allonnais Multi Activités :

Le nouveau bâtiment entièrement réhabilité a été inauguré le samedi 2 octobre 2021 en présence de nombreux élus du territoire. Le PAMA, « Pôle Allonnais Multi Activités » est prisé pour les spectacles et réunions de grande ampleur puisqu'il offre l'une des salles les plus importantes du saumurois avec une capacité de 458 personnes.



Vous souhaitez réserver une salle pour votre association, votre entreprise, ou dans le cadre privé, contactez la mairie pour connaître les modalités de réservation et les dates disponibles : ✉ mairie@allonnes-49.fr / ☎ 02.41.52.00.30

❖ MFS – Maison France Services / Inauguration :

Suite à sa labellisation, La France Services a été inaugurée le vendredi 17 septembre 2021 en présence d'élus du territoire.



Objectifs de France Services :

- Offrir un lieu de proximité à l'ensemble des administrés d'Allonnes et des communes voisines où ils pourront aisément être accueillis, informés et orientés.
- Proposer une offre de services qui soit en adéquation avec les attentes des habitants.
- Accompagner les usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires ainsi que dans leurs démarches administratives.
- Mettre en relation les usagers et les opérateurs partenaires.

Quelques chiffres clés depuis l'ouverture au 1^{er} juillet

- ↳ 466 demandes formulées (Appels téléphoniques, accueils spontanés ou sur rendez-vous...)
- ↳ 35% des usagers sont entièrement accompagnés dans leurs démarches numériques (Caisse de retraite, MSA, CAF, impôts, demande de logements...)

Nos agents d'accueil remplissent une mission d'accompagnement administratif auprès des partenaires ayant des permanences à France Services (ex : Conciliateur de Justice) et apportent un premier niveau de réponse aux administrés concernant leurs divers questionnements liés au logement, à la mobilité, au COVID-19, à l'emploi...

*Pour prendre rendez-vous auprès des opérateurs partenaires téléphonez au 02.52.60.09.65 ou par mail : mfs@allonnes-49.fr
Adresse : 31 rue Jean Gallart 49650 Allonnes / Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.*



Restaurant scolaire :



Des travaux phoniques et acoustiques ont été réalisés au restaurant scolaire afin d'améliorer le confort sonore des enfants et des agents communaux.

Des panneaux acoustiques ont été installés aux murs et au plafond côté primaire et un sol textile floqué « FLOTEX » a été posé dans les parties primaire et maternelle.



TRAVAUX FINALISÉS : Voirie

Lotissement « Les Lisières »

Les travaux du lotissement *Les Lisières* sont terminés. Les premiers terrains ont pu être vendus aux acquéreurs ayant déjà préservé auprès de la mairie. Il reste des terrains accessibles à la vente, tous viabilisés et libres de constructeur, compris entre 351m² et 863 m² au prix de 67€ TTC/m². Pour toutes demandes d'informations sur l'acquisition d'une parcelle, se renseigner auprès de la mairie.



Travaux de réhabilitation par l'intérieur du réseau d'assainissement :

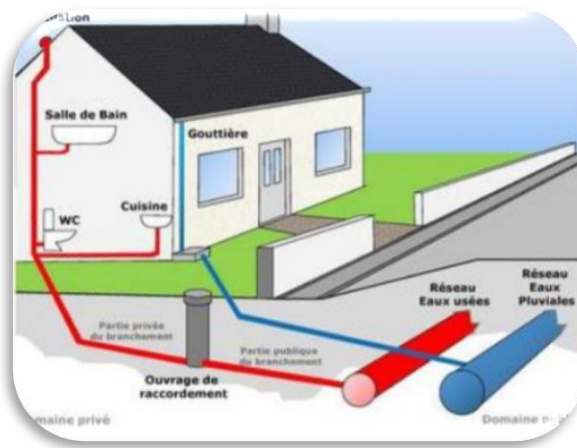
L'entreprise ATEC Réhabilitation a été mandatée par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour réaliser la réfection par l'intérieur du réseau d'assainissement sur une partie du centre-ville. Ces travaux ont été réalisés car les réseaux dataient des années 70 et devenaient trop vieillissants, mais, c'est aussi en perspective de la revitalisation du centre-ville, que la commune envisage d'engager prochainement.

L'ensemble des ouvrages qui ont été réhabilités sont situés rue Albert Pottier, rue du Bellay, rue Hugues d'Allonnes, rue Louis Texier, rue Jean Gallart, rue du Prieuré, rue Armand Quénard, rue Julien Budan, rue Saint-Jean des Bois et rue Jean-Robert Quéneau.

Ce projet est assez conséquent. Il représente un linéaire de 1900 mètres et 46 regards ainsi que tous les branchements chez les particuliers, et la réhabilitation dudit branchement.

La méthode de travail novatrice qui a été employée consiste à chemiser la canalisation à partir de chaque regard. Cette technique a permis d'éviter de réaliser des tranchées et de maintenir une circulation alternée.

Ces travaux, pris en charge et portés par l'Agglomération Saumur Val de Loire, représentent un investissement de 195 000 €.



URBANISME :

Aides financières à la rénovation de logements

❖ OPAH-RU

La convention d'**Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine** a été

signée le 24 juin 2021 pour une durée de 5 ans (2021-

2025). Ainsi, les propriétaires privés occupants ou bailleurs du centre-ville, peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières (sous conditions de ressources) pour rénover leur bâti. Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact auprès de **Madame Florie HILAIRE et Monsieur Anaël GUILLAUMÈS, de la société ALTER**, retenue par la Communauté d'Agglomération pour l'animation et le suivi de ce dispositif au **02.41.40.07.07**.

Depuis le lancement de cette collaboration en septembre 2021, 26 contacts ont été pris et 10 rendez-vous fixés.



❖ Soutien aux artisans et commerçants de la commune



Quatre entreprises de la commune ont été retenues au titre du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC). Elles bénéficieront d'aides financières de l'Agglomération, de l'Etat, et de la Commune, au titre de leur projet de modernisation ou d'acquisition de matériels nécessaires à leurs activités, sous réserve que les investissements programmés soient réalisés. Les entreprises bénéficiaires sont :

- « Amary'Liss » / Salon de coiffure / Mme BOREAU Mélinda

- « Loiseau Primeur » / Fruits et légumes / Mr LOISEAU Éric

- « Au Palais Gourmand » / Boulangerie / Mr ROBIN Steven

- « Boucherie BIO » / Mr LECOCQ Bruno

Pour vérifier votre éligibilité aux différentes aides, vous pouvez prendre contact auprès des services de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire au **02.41.40.45.76**.

❖ Programme d'Intérêt Général

Il existe une autre aide pour les propriétaires privés (hors périmètre du centre-bourg et sous certaines conditions) : « *Le Programme d'Intérêt Général de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.* »

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact auprès du **Pôle Habitat** de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire au **02.41.40.45.56**.

(Illustration)

POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?

Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Vivy, Allonnes, Longué-Jumelles et Saumur peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pôle Habitat

Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions : **02 41 40 45 56**

NUMÉRIQUE :

Déploiement de la fibre optique : Pourquoi la Fibre Optique ?

C'est un nouveau réseau qui va remplacer à l'avenir le réseau Télécom (cuivre), qui va disparaître dans 10/15 ans. En effet, 324 Millions d'euros aujourd'hui pris en charge en quasi-totalité par l'opérateur TDF sans impôt sur les collectivités et entreprises, contre 1 Milliard si tout avait été enterré.

Quelles démarches dois-je entreprendre ?

Le réseau fibre, en cours de déploiement, est construit pour desservir 100% des habitations, y compris les plus isolées, de telle sorte que tous les habitants auront accès au Très Haut Débit.

Pour vérifier son éligibilité à la fibre optique en cours de déploiement sur le département du Maine-et-Loire :

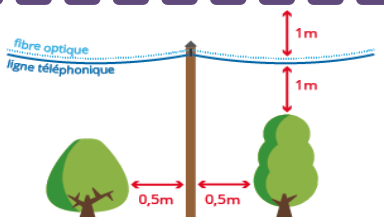
<https://www.anjou-numerique.fr/100-fibre/particuliers/>

Etes-vous raccordable à la fibre ? <https://www.anjou-fibre.fr>

Quelques chiffres clés depuis le début du déploiement :

- ❖ Centraux optiques déployés : 100% des SRO (nœud de raccordement) et 85% des NRO (armoires de rues)
- ❖ 110 000 prises construites, sur les 220 000 prises identifiées au début du projet
- ❖ 25 000 habitations aujourd'hui raccordées
- ❖ 5000 prises par an au lieu des 7000 visées initialement (Principalement à cause de l'élagage)

Aussi, en dehors de cas bien spécifiques (comme l'élagage des arbres), vous n'avez pas de démarches à entreprendre pour que la fibre arrive jusqu'à votre adresse. Une fois éligible vous pouvez souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix parmi ceux présents sur votre secteur. C'est lui qui effectuera le raccordement de votre domicile à la fibre depuis l'espace public. Ce raccordement peut nécessiter quelques adaptations à votre domicile que les opérateurs peuvent, ou non, prendre en charge : renseignez-vous !



L'importance de l'élagage :

L'élagage des arbres revêt une importance vitale et s'il n'est pas effectué, cela comporte un risque de ralentir le déploiement de la fibre optique, mais aussi, de la dégrader dans le temps et de priver certains Allonnais. (À titre privé tout comme professionnel).

Dossier d'information du Maire (DIM) - Antenne relais aux Brûleries – 5G

Le 8 septembre dernier, un Dossier d'Information au Maire (DIM) a été reçu en mairie. Ce dernier envoyé par BOUYGUES Télécom, informe la collectivité, qu'associé à SFR, il prévoit de convertir la bande de fréquence 2100 GHz, déjà présente sur les sites mobiles de la commune, en 5G. Ceci dans le but de permettre la continuité des activités économiques et sociales et de préserver les emplois d'aujourd'hui et de demain. Le dossier complet est consultable en mairie.

ENVIRONNEMENT :

Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine :

❖ Devenez Ambassadeur du Parc !

Vous êtes passionné(e) par votre territoire ? Vous vous intéressez à la préservation et à la valorisation des patrimoines ? Vous êtes motivé(e) pour vous impliquer localement ? Le réseau des Ambassadeurs du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous ! Engagés aux côtés du Parc, ils participent à une meilleure connaissance du territoire auprès de leur entourage. Ils transmettent leur passion aux habitants, visiteurs et touristes qu'ils côtoient de par leurs activités professionnelles ou personnelles. Ils constituent ainsi un relais privilégié, faisant le lien entre le Parc et ses populations.



❖ Devenir Ambassadeur du Parc, rien de plus simple !

Il vous suffit de participer à une formation initiale obligatoire de 3 jours afin de rejoindre le réseau de bénévoles. Cette formation gratuite associe théorie, pratique de terrain et rencontre d'acteurs. Vous repartez avec tous les outils nécessaires pour renseigner le public sur le Parc et ses activités. À l'issue de la formation, vous obtenez le diplôme d'Ambassadeur et signez une convention dans laquelle vous vous engagez à mieux faire connaître le Parc pour une durée de 3 ans. À la fin de cette période, vous être libre de renouveler votre participation.

Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur le site du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/services-aux-particuliers/les-ambassadeurs-du-parc

Visite de la Boire des Roux :



Le 16 octobre 2021 une vingtaine d'exploitants agricoles, propriétaires terriens et élus municipaux étaient conviés à une promenade commentée le long de la Boire des Roux. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA), porteur de cette balade en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire, est engagé dans un programme de travaux ambitieux dont l'un des axes est de travailler à la restauration des cours d'eau. Les travaux réalisés ont été expliqués aux participants. Les bénéfices attendus sont autant pour la faune locale que pour le maintien et la subsistance du cours d'eau, mais aussi, pour des pratiques agricoles et d'élevages.

A noter que ces travaux se justifient par la dégradation des berges et du lit de la rivière.

Cela peut ainsi participer à la valorisation des milieux aquatiques, la préservation de la qualité de l'eau des rivières, la prévention des inondations à l'échelle locale.

Plus d'informations sur le site internet du Sage Authion :

<https://sage-authion.fr/nos-actions/>

SÉCURITÉ :

Outils de communication en cas de danger immédiat



Lors de danger immédiat tel que : suspicion d'attentat, alerte nucléaire, émanation de produits dangereux, rupture d'ouvrage hydraulique, catastrophe naturelle (tempête, ouragan, séisme...) plusieurs modes de communications vous permettent d'être informés :

La sirène d'Alerte à la population :

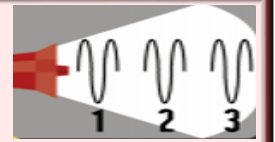
les sirènes signalent un évènement en cours ou imminent et aux conséquences graves, notamment pour la population.

→ Elles émettent alors le signal national d'alerte suivant :

Un son montant et descendant d'1 minute et 41 secondes, répété 3 fois

Fin d'alerte : 1 son constant durant 30 secondes

Essai tous les 1ers mercredis du mois / Une seule séquence d'1 minute 41 secondes à 11h45



La télévision, la radio, etc... : les prises de parole télévisées ou par communiqué des autorités, des Préfectures et des différentes directions du Ministère et les relais d'informations via les sociétés RATP, Vinci autoroutes, France Télévisions et Radio France à travers leurs applications numériques.

Twitter : à travers le compte officiel du Ministère de l'Intérieur @Beauvau_Alerte qui permet à chacun d'être notifié sur son téléphone en cas d'évènement grave. Un bandeau spécial en haut du fil des Tweets de chaque utilisateur connecté pourra l'informer de la situation.

Facebook : ce réseau social offre la possibilité au Ministère de l'Intérieur de communiquer via un dispositif de communication lié à son outil « Safety Check ». Cette fonctionnalité, créée en 2014, se déclenche lorsqu'un évènement met en danger la population et permet aux utilisateurs de Facebook d'indiquer à leurs proches qu'ils se trouvent en sécurité.

Google : au travers de son outil "Posts on Google", les messages du Ministère de l'Intérieur seront relayés pour les utilisateurs effectuant des recherches dans la zone impactée ou lorsque les mots clés tapés par un utilisateur seront en rapport avec l'évènement en cours, (attentat, ouragan, fusillade, lieu...).

Comprimé IODE en cas d'alerte nucléaire :

Vous êtes toutes et tous concernés ! Si vous ne disposez pas encore de vos comprimés d'IODE, vous pouvez vous rapprocher de la pharmacie de la commune d'Allonnes avec un justificatif de domicile. Plus d'informations ? Une réclamation ? Un contact par email : campagneiode@interieur.gouv.fr



ENFANCE :

Multi-Accueil « Graines d'Eveil » : Gazette mensuelle

La gazette « Les petits aventuriers » existe au sein du multi-accueil depuis avril 2021. Tous les mois, un exemplaire est envoyé aux parents utilisateurs en format dématérialisé. Nous avons décidé de créer cette gazette afin de renforcer le lien entre les parents et la structure qui, du fait de la situation sanitaire, s'était quelque peu étioilé. De nombreuses familles nous sollicitant pour avoir régulièrement des photos de leurs enfants, nous avons réfléchi à une formule adaptée permettant de satisfaire au mieux leurs demandes. Ainsi, en retraçant en photos les moments forts de chaque section : nos sorties, nos projets, les anniversaires, nous permettons aux parents de suivre en image les temps de présence de leurs enfants. Nous pouvons aussi leurs transmettre certaines informations.

Cette forme de restitution est une pratique importante pour les professionnels également. Elle donne à voir leur travail tout en rendant compte du vécu des enfants aux parents.

In fine, cette gazette permet d'alimenter le lien de confiance entre parents et professionnels dans l'intérêt des enfants accueillis.



Accueil périscolaire et extrascolaire « Les P'tits à l'Honneur » : Projets « Ouverture sur le monde »

❖ Projet d'envois de cartes postales dans le monde entier.

À l'heure où tout est dématérialisé, nous avons envie d'authenticité. Quoi de mieux que de recevoir du courrier dans sa boîte à lettres ? D'autant plus intéressant lorsque l'on ne connaît pas la personne qui nous l'envoie. C'est l'aventure ! Grâce au site internet *Postcrossing*, nous pouvons envoyer des cartes postales et en recevoir régulièrement. Une opportunité pour les enfants de découvrir des lieux nouveaux et d'entretenir des correspondances juste pour l'envie de faire plaisir. Une occasion de travailler un peu l'élaboration d'un courrier en fonction de son interlocuteur et l'anglais pour les plus grands. Nous pouvons situer nos correspondants sur la mappe monde et ainsi se rendre compte de la distance qui nous sépare.

C'est le début d'une belle aventure et surtout d'une belle collection de cartes et de timbres !



❖ **Projet correspondance/jumelage avec l'accueil des enfants de Koumac en Nouvelle-Calédonie :**

Au mois de juillet « une bouteille à la mer » a été lancée afin de prendre contact avec des enfants du « bout du monde » ... Grâce à un travail avec la responsable du site sur Koumac, nous avons présenté nos structures respectives avec le concours de deux enfants ambassadeurs, par le biais de vidéos. Ainsi, après visionnage de celle-ci, pour les enfants cela a été plus concret.

Un envoi postal a suivi, afin que chaque enfant qui le souhaite, puisse se présenter avec ses mots et qui sait, peut-être trouver un copain à l'autre bout du monde ! Le but de ces échanges est de créer un partenariat durable, qui puisse déboucher sur des challenges, des défis... D'ailleurs le premier sera un concours de fourchelangue filmé, histoire de rigoler. Pleins d'autres partages à venir !



❖ **Projet cartes de vœux tirées au sort :**

D'ailleurs en parlant de partage, cela va faire trois années que les enfants de l'accueil Les P'tits à l'Honneur confectionnent de jolies cartes de vœux pour les envoyer à cinq foyers Allonnais, tirés au sort, rien que pour le plaisir de faire plaisir et de créer du lien entre les enfants et les allonnais.

Les enfants et l'équipe d'animation ont été très touchés par les cartes de remerciements reçues



Serez-vous l'heureux(se) chanceux(euse) cette année ?
Aurez-vous la chance de recevoir une carte de vœux ?
Alors croisez les doigts se sera peut-être vous !

Les Allonnais ayant déjà reçu des cartes les années précédentes pourront vous confirmer, nos cartes sont de toute beauté !

SANTÉ – SOLIDARITÉ :

Secours Catholique : Partagez vos vacances, devenez famille de vacances !

Accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 02 41 88 85 65 par mail : afvdev.490@secours-catholique.org ou par courrier : Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

ADMR : DES SERVICES A DOMICILE POUR TOUS



L'ADMR : Pour continuer à vivre chez soi en toute tranquillité !

- 1er réseau associatif de proximité en Maine et Loire
- 1050 bénévoles
- 1500 salariés

L'association ADMR du Pays Allonnais recherche des aides à domicile (aide à la personne, ménage, courses...)

CDD pouvant évoluer sur un CDI de 24h. Travail le soir et 1 week-end sur 3. Envoyez votre CV et lettre de motivation au bureau : ADMR Pays Allonnais
35, rue Armand Quénard 49650 ALLONNES
Tél : 02.41.53.77.45 / Mail : allonnes@asso.fede49.admr.org



→ Organisation du portage de repas à partir d'une nouvelle cuisine et augmentation de la fréquence des livraisons.

→ Installation du système de Téléassistance Filien.

4 PÔLES D'ACTIVITÉS :

- ♦ Enfance et parentalité (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale : TISF)
- ♦ Services et soins aux Seniors (Auxiliaire de vie sociale)
- ♦ Accompagnement du handicap
- ♦ Entretien maison

Venez nous rejoindre en tant que bénévole, car, au sein des associations ADMR, bénévoles et salariés assurent une action complémentaire pour proposer un accompagnement personnalisé à leurs clients.

Don du sang :

Dates des collectes sur le territoire du Pays Allonnais :

Mercredi 12 janvier à Brain/Allonnes – Foyer Rural

Mercredi 13 avril à Allonnes - PAMA

Lundi 11 juillet à La Breille-les-Pins - Salle des fêtes

Mercredi 9 novembre à Varennes/Loire – Centre culturel



Horaires : 16h – 19h30

Prendre RDV sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Conditions :

Être majeur et se munir de sa carte d'identité.

Cancers : Se faire dépister



Dépister permet de diagnostiquer tôt certains cancers, avant l'apparition de symptômes, et de pouvoir mieux les soigner, mais aussi de limiter les séquelles liées aux traitements utilisés. Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter l'apparition d'un cancer, grâce au repérage et au traitement d'une anomalie qui aurait pu évoluer vers un cancer.

Coordonnées : Centre régional de coordination des dépistages des cancers Pays-de-la-Loire : 02 41 05 08 92

Site internet du Maine et Loire : CRCDC49@depistagecancers.fr

Eglise Saint Doucelin à Allonnes :



Située en plein centre du bourg, l'église est l'édifice majeur de la ville.

Un appel aux dons pour la restauration de la nef et le transept de l'église est toujours en cours sur le site <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-doucelin>

ou bien directement à la mairie d'Allonnes qui se chargera de transférer votre don pour prise en compte.

→ Votre don à la Fondation est déductible de votre impôt sur le revenu.



► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

ACTION SOCIALE :

Distribution de colis de Noël destinés aux aînés :

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2021, les élus et les membres du CCAS ont le plaisir de visiter nos aînés âgés de 75 ans et plus, afin de leur offrir un colis festif.

Registre des personnes fragiles et isolées :

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou sur requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif du CCAS de la commune.

Ces informations resteront confidentielles et permettront d'apporter une veille, en cas de froid exceptionnel ou de canicule.



CULTURE :

Le Cabaret des Métamorphoses » : Premier spectacle au PAMA réussi



180 spectateurs ont assisté dimanche 17 octobre à la première du spectacle « Le Cabaret des Métamorphoses » au Pôle Allonnais Multi Activités (PAMA) d'Allonnes, représenté par la compagnie Spectabilis autour de la transition écologique et du changement climatique, dans le cadre du projet Destination Katalyse. Ce fût un réel succès ! Les spectateurs ont assisté à une représentation étonnamment amusante et émotive, dans notre toute nouvelle salle GALAXIE du PAMA.

Ce projet est aussi le commencement d'actions sur les territoires : actions culturelles et économiques, animation des Plans Climat et Plan Alimentaire Territorial (PAT). Alors restez attentif quant à la suite des événements ! D'ailleurs, dans le hall de l'étage du PAMA, les participants au spectacle de la Compagnie Spectabilis ont pu contempler les travaux engagés avec les jeunes des communes du territoire à travers une exposition.



BIENTÔT À ALLONNES !

Marché à Allonnes bientôt redynamisé :

La commune d'Allonnes s'emploie à relancer un marché **place de l'église** à compter du Printemps 2022 le mercredi matin.

- A cet effet, les exposants intéressés peuvent contacter :
- Monsieur Le Louarn, manager de Centre-Ville au 07.88.34.60.13
 - La Mairie au 02.41.52.00.30.



AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE :

Nouvelle application Kyrielle

Kyrielle, le service déchets de l'Agglomération Saumur Val de Loire met à la disposition de l'ensemble des habitants une application mobile regorgeant d'informations sur leurs déchets, leur collecte et interagit avec les utilisateurs. Outil puissant, car la recherche d'informations est personnalisée selon l'adresse de l'utilisateur. Les objectifs étant de mieux gérer ses déchets en autonomie, mieux s'informer, pouvoir interagir rapidement avec Kyrielle et idéalement réduire le poids de ses poubelles. Concrètement, à partir de la saisie de l'adresse de l'utilisateur, l'appli va instantanément appeler les résultats les plus pertinents et les plus proches de chez lui concernant son service déchets ménagers.



Votre nouvelle appli
100% dédiée à la
gestion quotidienne
de vos déchets !



« L'Appli Kyrielle », gratuite, est désormais en service, alors téléchargez là !

Vous trouverez dans ce bulletin votre nouveau Calendrier de collecte des déchets ménagers 2022

→ Nouveaux horaires de la déchèterie d'Allonnes à compter de janvier 2022 :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h puis les mardi et samedi : de 13h30 à 17h30

Avaé : Des permanences à Allonnes !



Avaé est un service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique, proposé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire, et dont la gestion a été confiée à Saumur Agglobus. Un rendez-vous peut être fixé à l'agence Saumur Agglobus, aux horaires d'ouverture de cette dernière ou dans un des pôles de proximité de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (Allonnes, Doué-la-Fontaine, Gennes, Longué ou Montreuil-Bellay), selon les disponibilités du service Avaé, aux dates de permanences définies dans le calendrier. Pour les fins de location et entretiens semestriels, de la même manière, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous en agence ou lors d'une des permanences sur votre pôle de Centralité.

→ Pour plus de renseignements : 02.41.51.11.87 Adresse : 28 place de la gare de l'Etat - Saumur

INFORMATIONS MAIRIE :

Nouveaux professionnels installés à Allonnes :

Vidéaste –Télépilote de drone agréé DGAC
Laurent MOUTAMA - Contact : 06.77.11.97.11
www.directimage.fr

ABC Irrigation

Antony ROCHEREAU Contact : 06.01.33.13.58
<https://irrigation-arrosage-saumur.fr/>

Hypnothérapeute

Christophe JARDIN – Contact : 07.49.42.85.70

Forum des associations :

Contrairement à l'année dernière, le Forum des associations a bien eu lieu cette année, le samedi 4 septembre sous le signe du beau temps, à l'abri sous les barnums des communes du Pays Allonnais et d'Anim'culture qui, comme chaque année nous accompagne dans l'organisation de cette rencontre très attendue des Allonnais. En effet, ce moment est important pour les associations tout comme les habitants qui se retrouvent autour d'un sport, d'un intérêt social ou culturel. Chacun a pu s'exprimer sur ses valeurs, ses projets et beaucoup ont pu participer à des petits ateliers de mise en pratique à l'image de celui des Sapeurs-Pompiers du Centre de secours des Pins, qui nous ont rejoints cette année, tout comme l'ADMR.



Point COVID :

Depuis le 18 octobre et pendant toute la durée de la campagne de vaccination, le centre de vaccination COVID 19 de Saumur se situe à l'adresse suivante : L'île des enfants 1143 avenue François Mitterrand 49400 SAUMUR (Chemin Vert)
Numéro de téléphone pour prise de rdv : 02 41 83 12 88

Nouveau site de réservation de stage de récupération de points au permis de conduire :

Agréé par la Préfecture de la Région Pays de Loire.

→ Réservez votre stage de récupération de points au permis de conduire sur le site internet : <https://www.plusdepoints.fr>

Marché des Producteurs du Pays Allonnais :

C'est avec plaisir que vos producteurs locaux maintiennent nos Marchés des Producteurs de Pays, en collaboration étroite avec la Chambre d'Agriculture et les collectivités du Pays Allonnais. Ils seront de retour dans nos 7 communes les vendredis soir, de 18h à 21h :

Le 6 mai à La Breille-les-Pins

Le 27 mai à Brain sur Allonnes

Le 17 juin à Vivy

Le 8 juillet à Varennes sur Loire

Le 29 juillet à Allonnes

Le 26 août à Villebernier

Le 16 septembre à Neuillé



Dates des fêtes des écoles :

Ecole publique Jules Ferry : Vendredi 17 juin

Ecole privée Saint Doucelin : Samedi 25 juin

Infos mairie :

Quelques rappels :

- ↪ Il est interdit de stationner sur les trottoirs et les passages piétons.
- ↪ Les conteneurs d'ordures jaunes et marrons ne doivent pas rester sur les trottoirs entre deux collectes.
- ↪ Il est interdit de déposer des ordures ménagères et encombrants auprès des PAV sous peine d'amende.
- ↪ La mairie ne cautionne aucun démarchage téléphonique ni à domicile.
- ↪ La divagation des chats et chiens est interdite.

